

Jeunes au travail

Conseils aux superviseurs



Vous rappelez-vous de vos premiers jours de travail?

Que saviez-vous alors?

Qu'est-ce que votre superviseur vous a appris?

Législation

En tant que superviseur, vous devez en règle générale :

1. vous assurer que les travailleurs sont informés de tout danger éventuel ou réel dont vous avez connaissance sur le lieu de travail;
2. vous assurer que les travailleurs portent et utilisent le matériel de sécurité;
3. faire de la sécurité au travail votre grande priorité quotidienne.

Pour connaître les lois en vigueur dans votre province, consultez le site www.canoshweb.org.

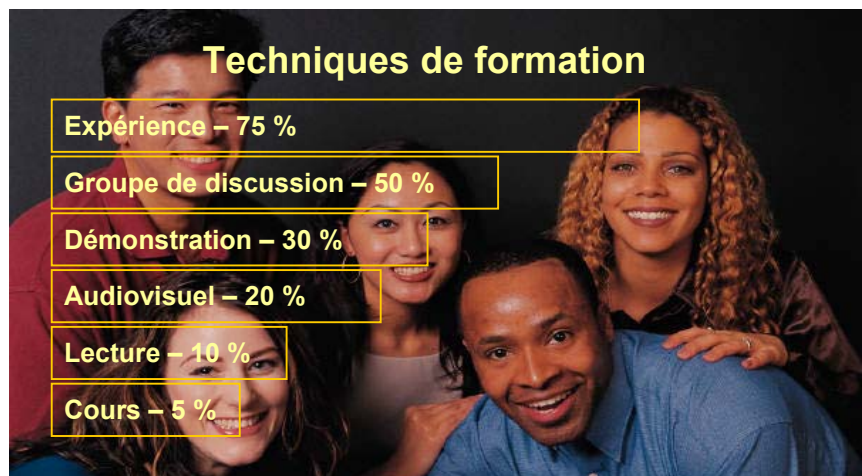
Le saviez vous ?

- ... Chaque année, plus de 60 000 jeunes travailleurs âgés de 15 à 24 ans de partout au Canada se blessent assez gravement pour devoir s'absenter du travail*.
- ... Les jeunes travailleurs courent six fois plus de risques de se blesser au travail au cours de leur premier mois qu'à n'importe quel autre moment.*
- ... Les jeunes travailleurs sont souvent incapables de reconnaître un danger.
- ... Les jeunes ont tendance à ne pas poser de questions parce qu'ils ont peur d'avoir l'air stupide.
- ... Les jeunes sont un atout dans un lieu de travail. Ils posent un regard neuf sur les choses, apportent de nouvelles idées et posent de bonnes questions.
- ... Les jeunes sont plus faciles à former et sont enthousiastes à l'égard de leur emploi.
- ... En tant que superviseur, vous êtes légalement responsable de vos travailleurs.
- ... Les jeunes Canadiens se familiarisent avec leurs droits et responsabilités liés au travail.
- ... Si vous ne respectez pas les lois sur la sécurité, vous êtes passible d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement.

* Source : Association des commissions des accidents au travail du Canada

Ce que vous devez faire

- Consacrez plus de temps à expliquer le travail, à former et à superviser les jeunes et les nouveaux travailleurs.
- Établissez et expliquez les règles de sécurité. Assurez-vous que *tout le monde* les respecte.
- Assurez-vous qu'on explique tous les dangers et qu'on donne la formation relative à un emploi avant que le travail soit assigné.
- Expliquez l'importance de signaler sans délai toute situation dangereuse et toute préoccupation concernant la santé et la sécurité. Assurez-vous qu'on sache que vous y accordez une importance prioritaire et expliquez comment signaler un danger afin que vous puissiez agir sans délai.
- Soyez disponibles pour répondre aux questions et donnez des conseils.
- Donnez l'exemple : portez des dispositifs de protection et insistez sur l'importance de la sécurité au travail.
- Établissez la communication et demeurez ouvert en tout temps.



Source : Knox, A.B. Helping Adults Learn



Nouveau superviseur?

Obtenez une formation sur les lois en vigueur dans votre territoire de compétence en matière de santé et de sécurité au travail et familiarisez-vous avec les dangers de votre lieu de travail.

Pour connaître les exigences générales liées à l'orientation des travailleurs et pour obtenir de plus amples renseignements concernant les jeunes travailleurs, consultez le site www.jobsafecanada.ca

Avez-vous passé l'examen Passeport Sécurité pour les superviseurs? Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.passporttosafety.com/francais



Passeport Sécurité n'assume aucune responsabilité relativement à toute utilisation du présent document. Afin de déterminer les droits et obligations en vertu des lois régissant la santé et la sécurité au travail, les lecteurs sont invités à consulter les lois et les règlements de leur territoire de compétence.

Pour commencer

Cette liste, bien que partielle, décrit l'information qui doit être transmise aux jeunes travailleurs.

- On a tous le droit de travailler dans un milieu sain et sécuritaire.
- Nous devons tous contribuer à faire en sorte que nos lieux de travail soient sécuritaires.

Points de discussion :

- Demander de l'aide en cas de doute.
- Utiliser adéquatement le matériel, y compris le recours obligatoire aux barrières de protection et aux systèmes de verrouillage.

- Connaître les procédures d'urgence, y compris l'emplacement des sorties de secours, des extincteurs et des bassins oculaires.
- Savoir quand et comment utiliser le matériel de protection individuelle.
- Connaître les règles de santé et de sécurité de l'entreprise.
- Se familiariser avec les techniques de levage.
- Utiliser de bonnes pratiques d'entretien.

Techniques de formation :

- Utiliser diverses techniques afin de tenir compte des modes d'apprentissage variés.
- Guider les jeunes travailleurs vers les sources d'information en santé et sécurité.
- Prévoir suffisamment de temps dans un lieu d'apprentissage approprié.
- Être pratique, évaluer l'apprentissage et émettre des commentaires.

Des idées brillantes

- Organisez une rencontre pour souligner l'arrivée d'un nouvel employé.
- Offrez un tour guidé du lieu de travail.
- Présentez le nouvel employé au personnel de l'organisation, notamment au chef de la santé et sécurité, au représentant et aux membres du comité de santé et sécurité.
- Pour renforcer le message lié à la santé et à la sécurité, utilisez les exemples d'accidents et de décès qui sont survenus dans d'autres lieux de travail.
- Insistez continuellement sur l'importance de la santé et de la sécurité.
- Placez des autocollants sur le matériel pour avertir les jeunes travailleurs qu'ils ne doivent pas l'utiliser sans formation ou supervision.
- Jumelez un jeune travailleur avec un travailleur d'expérience ayant la sécurité à cœur.
- Lisez les autres feuilles de renseignements de cette série, notamment celle intitulée « Jeunes aux travail : Conseils aux employeurs ».
- Soulignez les pratiques de travail sécuritaires et, si les règles de sécurité ne sont pas observées, déterminez pourquoi.

À retenir

VOUS êtes directement responsable de la sécurité des jeunes travailleurs. Dans ce rôle, vous disposez d'une occasion unique d'être un modèle pour eux. Contribuez à former une main-d'œuvre qui a la santé et la sécurité à cœur.